
Actualité

Appel à Manifestation d'Intérêt : un objectif de 100 solutions d'habitat inclusif pleinement intégrées aux petites villes à créer dès 2022

novembre 2021

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

« L'habitat inclusif est une chance pour dynamiser nos centralités et développer un cadre de vie de qualité » soutient la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, qui lance avec la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie cet appel.

Plus de 1 600 communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants participent au programme [« Petites villes de demain »](#) depuis octobre 2020 afin de valoriser les dynamiques de leurs territoires. Ces derniers sont particulièrement concernés par les effets de la transition démographique, où les personnes âgées d'au moins 75 ans représentent en effet 13,5 % de leur population, contre 9 % France entière.

Pour accompagner ces collectivités dans la prise en compte des besoins et aspirations actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie, la démarche interministérielle « [Bien vieillir dans les petites villes de demain](#) » a été lancée en juillet 2021. Celle-ci est soutenue par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et la Banque des territoires. Afin que chacun puisse avoir sa place dans la cité et qu'un réel vivre-ensemble puisse exister, le programme mise sur le développement de l'habitat inclusif [\[1\]](#) au cœur des petites villes et vise la création de 500 solutions de ce type d'ici 2026.

Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent est lancé depuis le 25 octobre pour accompagner 100 premiers projets dès 2022. Un montant d'un million et demi d'euros sera investi en ingénierie pour accompagner les lauréats afin de démarrer et développer leur projet. Cet accompagnement sur-mesure sera assuré par La Fabrique à projets. Une démarche de site clé en main sera également développée afin que les collectivités puissent identifier les terrains prêts à accueillir des projets et les faire connaître. Les opportunités foncières seront de plus publiées au sein d'un catalogue national.

Plusieurs phases de sélection auront lieu au cours de 2022, dont la première devrait avoir lieu mi-janvier. Les [inscriptions](#) sont ouvertes.

[\[1\]](#) Le Lab'AU, en partenariat avec la CNSA, a conduit l'expertise d'une vingtaine de projets d'habitats inclusif dont les fiches synthèse sont librement consultables sur <https://odas.labau.org/>.